

Avocats-conseils

Jean Héту, Ad. E., Professeur émérite, UdeM
David Robitaille, Ph.D., Professeur titulaire, UOttawa
Benôit Frate, Ph.D., Professeur agrégé, UQAM

PAR SDÉ

Steve Cadrin

Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 13 mars 2024

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet: *HQD - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2023-2032*
Planification d'audience de l'AHQ-ARQ
Dossier : R-4210-2022, Phase 2
N/D: 4503-83

Chère consœur,

Afin de donner suite à la correspondance de la Régie datée du 7 mars 2024, la présente a pour but de l'informer de la planification de l'audience pour l'AHQ-ARQ dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Liste des témoins et qualifications

Monsieur Marcel Paul Raymond, témoin expert

Présentation de la preuve : 45 minutes

Temps prévu pour les contre-interrogatoires :

Contre-interrogatoire du panel d'Hydro-Québec: 120 minutes dont environ 60 minutes pour les questions sur l'abaissement de tension.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
Montréal QC H3C 0B4

Laval

600, rue Lucien-Paiement
bureau 1040
Laval QC H7N 0H7

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

L'AHQ-ARQ désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Les sujets

La présentation portera sur les faits saillants des sujets du rapport d'expertise C-AHQ-ARQ-0055.

Temps prévu pour les plaidoiries :

45 minutes

La liste et la nature des moyens préliminaires, le cas échéant, et le temps estimé à cette fin

Aucun.

Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience

M. Marcel Paul Raymond sera en réunion (CEATI International à Rancho Mirage, Californie) pour toute la période de l'audience. Ainsi, il serait disponible pour la présentation de la preuve de l'AHQ-ARQ avant 11 h 00 (heure de Montréal) n'importe quelle journée de la semaine en tenant compte du décalage horaire et il serait grandement apprécié que le calendrier puisse accommoder cette contrainte d'agenda.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

866216